

ECOLE STEINER

DE PAU

ECOLE DU SOLEIL

Association d'intérêt général,

sans but lucratif

(loi 1901)



Soutien & Adhésion



« ACCUEILLIR CHAQUE ENFANT COMME
UNE PERSONNE UNIQUE...

...établir avec lui une relation de confiance et
lui permettre ainsi de découvrir, de dé-
ployer et de mettre en valeur ses capacités
et ses potentialités, voilà le rôle de l'école.

C'est en tout cas ainsi que le conçoit le
mouvement international des écoles Steiner
qui rejoint, ce faisant, la réflexion et l'action
que l'UNESCO mène en matière d'éducation.
(...) En période de crise, il faut faire preuve
de créativité, d'imagination et d'audace...

Investir dans l'éducation et innover : telle
est la voie qui prépare nos enfants à vivre
dans le monde de demain ».

Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO, lors
de la 44^{ème} session de la Conférence Internationale pour
l'éducation à Genève.



Chemin de la Juscle

64110 st Faust

Tel : 05.59.83.04.57

Email : ecoledusoleil-pau@steiner-waldorf.org

Site Internet:

www.steiner-waldorf.org/ecoles_steiner/pau_primaire.html

Chers amis, parents, sympathisants,

Aujourd'hui, plus que jamais, la question de l'éducation préoccupe une grande partie de la population.

Face aux problèmes que rencontre le système éducatif actuel, la pédagogie Steiner apporte des réponses qui offrent aux enfants des conditions favorables pour un développement harmonieux.

Les écoles qui pratiquent cette pédagogie ont besoin du soutien de tous ceux qui se soucient de ces futures générations et par delà aussi, du devenir de l'humanité toute entière. L'éducation étant l'une des ressources vitales pour le devenir de la planète.

Pour cela, nous mettons en place un *réseau de solidarité* afin de mieux faire connaître la pédagogie Steiner et de promouvoir notre école.

Ce *réseau de solidarité* constitue un terreau sur lequel peuvent se développer les écoles par le rayonnement que ses membres peuvent susciter autour d'eux afin de mieux faire connaître notre démarche, ainsi que par le soutien direct que ceux-ci peuvent nous apporter par leur participation active ou leurs dons.

Nous avons mis en place un système d'aide pour que chacun puisse apporter sa pierre selon ses désirs et ses moyens.

Si vous souhaitez apporter votre contribution à l'avenir de notre école, il vous est possible de :

- ü participer activement à la vie de l'école en assistant aux manifestations que nous organisons (kermesses, conférences, ateliers artistiques et pédagogiques, ...).
- ü prendre part à des travaux de jardinage ou d'entretien, à des ateliers de confection de jouets, d'objets destinés aux kermesses ou à l'organisation de manifestations.
- ü apporter votre soutien au travers de dons; En effet, pour conserver son caractère pédagogique propre, l'école fonctionne sous forme associative, et ne peut bénéficier de contrat avec l'Education Nationale. Le financement de notre activité est réalisé par des contributions (parents, mécènes, sympathisants) et les recettes des kermesses. Un système de collecte de dons a été mis en place afin d'assurer une pérennité à notre action :

Le soutien le plus efficace consiste à soutenir mensuellement l'école, avec une somme que vous choisissez librement ; en effet, mieux que d'importants dons ponctuels, ce système assure à l'école une stabilité financière durable :

- Il n'y a pas de minimum.
- Un système de prélèvements automatiques gratuit évite de s'en soucier.
- Il n'y a pas d'engagement, les prélèvements peuvent être interrompus à tout moment sur simple appel téléphonique à l'école.
- Ce système est léger et sans aucune contrainte.
- Ces dons peuvent être défiscalisés à hauteur de 66%.
- Vous ne serez pas harcelés, mais informés des activités de l'école et des résultats obtenus.

Au-delà des forces que ses membres apportent à l'association, le *réseau de solidarité* constitue un corps qui, de par son importance, représente l'étendue de l'intérêt porté à l'école et à la pédagogie Steiner au regard des institutions.

En vous remerciant au nom de nos enfants et de tous les autres à venir.

Cordialement,

Les membres de la Commission Dons et Parrainages
Le Conseil d'Administration (D Monjardet, JL Beauquin, P Martel, G Landron)

BULLETIN de Soutien et d'Adhésion

Je désire soutenir l'Ecole Steiner de Pau à raison de :

Dons réguliers (mensuels) :

8 € par mois.

-----par mois (autre montant selon votre convenance, il n'y a pas de minimum).

Dons ponctuels :

-----(précisez le montant).

Adhésion :

NON

OUI, j'adhère moralement au projet de l'association et à ce titre, je souhaite que les 10 premiers euros de mon/mes versement(s) soient affectés à ma cotisation de membre Ami.

Mode de paiement :

Par prélèvements automatiques que je peux interrompre à tout moment sur simple appel téléphonique à l'école (joindre un RIB).

Autre mode de paiement, précisez :

Si vous êtes imposable, vos dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable, et report possible de l'excédent sur les 5 exercices suivants. Par exemple, un don de 10€/mois, ne vous coûte en réalité que 3,40€/mois.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, les dons sont déductibles de 60 % de leur montant dans la limite de 5 % de leur chiffre d'affaires.

Nous vous adresserons un reçu en début d'année.

Ce bulletin m'a été transmis par

Mr, Mme.....

Nom :-----

PRENOM :-----

ADRESSE :-----

Tel :-----

Email :-----

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant indiqué ci contre au profit du compte BFCC 2 1 0 2 8 8 4 8 4 0 3 (le 5 de chaque mois). Je peux faire cesser mon prélèvement sans frais et à tout moment par simple lettre à l'Ecole du Soleil.

DATE :

SIGNATURE :

Etablissement bancaire teneur de mon compte :

Banque :-----

Adresse :-----

Etabl. :

Guichet :

N° :

CLE :

ECOLE DU SOLEIL

Commission Dons et Parrainages,
Chemin de la Juscle, 64110 St Faust.
Numéro national d'émetteur 414878

Adhésion Association

Si vous désirez soutenir moralement l'Ecole du Soleil et/ou participer à sa vie associative et/ou simplement recevoir ses programmes, vous pouvez devenir Membre en réglant la cotisation annuelle de 10 euros et en remplissant le formulaire ci-dessous.

ADHESION

Je règle par chèque ma cotisation annuelle de 10 € qui me donne la qualité de Membre Ami de l'Ecole du Soleil.

Nom :-----

Prénom :-----

Adresse :-----

Tél. :-----

Email :-----

Date : Signature :

Nous vous adresserons un reçu fiscal en début d'année pour cette cotisation qui peut être déduite de vos impôts. Conformément à la loi du 06.01.78, vous pouvez avoir accès aux informations qui vous concernent dans notre fichier.